

**Point 6** : Réalisation d'études préalables relatives au franchissement de Loire sur le secteur Anne de Bretagne - Lancement d'une procédure concurrentielle avec négociation

### **Intervention : Jean-Jacques MOREAU (Nantes)**

Madame la présidente, chers collègues,

A travers le lancement d'études sur le franchissement de la Loire dans le secteur du pont Anne de Bretagne, c'est un beau défi, pour un beau projet qui nous attend.

Beau projet puisque voulu dès aujourd'hui comme un nouvel espace public au dessus de la Loire, il sera une des artères centrale entre la gare, le cœur de ville, le nouveau CHU et le "nouveau" Bas Chantenay. Il sera un trait d'union dans le parcours touristique entre les machines de l'île et le futur arbre au Héron.

C'est donc, d'un projet métropolitain structurant dont nous échafaudons l'esprit aujourd'hui. Un projet passionnant, puisqu'après les attentes du grand débat sur la Loire, il doit donner à voir et à vivre le fleuve tout en étant fonctionnel. Un projet passionnant, puisqu'il doit répondre à un certain nombre de défis dans un espace urbain désormais contraint.

Nous savons tous ici combien franchir la Loire peut-être problématique en certaines heures, combien, la cohabitation des différents modes de transport peut-être difficile, nous avons avec ce projet l'occasion d'améliorer sensiblement les déplacements en cœur de métropole, à condition de laisser toute sa place à chacun des modes de déplacement.

Au vue de sa centralité, de ces usages multiples, circulation automobile, piétonne, transport en commun, ce nouveau lieu de vie doit être celui des métropolitains et nous pensons qu'il faudra se donner les moyens d'en faire le projet de tous les habitants de la métropole.

Je vous remercie de votre attention.